



## Descriptif du module D CAS en Physiothérapie cardiorespiratoire

**Domaine :** Santé  
**Filière :** Physiothérapie  
**Orientation :** Formation postgrade

### 1. Module D : Patients chroniques

2023

**Code :** (Obligatoire)

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Type de formation :**... (Obligatoire – 1 réponse possible)

**Niveau :**

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module dont l'échec peut entraîner  
l'exclusion définitive de la filière selon l'art.15, al.1  
des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

**Type :**

(Facultatif – 1 réponse possible)

Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

(Facultatif – x réponses possibles)

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'été  
 Semestre d'hiver  
 Autres : ...

### 2. Organisation

**Crédits ECTS**

4

**Langue principale d'enseignement :**

(Obligatoire – x réponses possibles)

Français  
 Allemand  
 Autres : ..

Italien  
 Anglais

### 3. Prérequis

(Obligatoire – 1 réponse possible)

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : ...

#### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

C'est la compétence 3 du référentiel qui est visée en priorité : **Réalisation de l'intervention dans la perspective des buts visés et selon la spécificité de la situation particulière**

- 3.1 En organisant les étapes et les séquences de l'activité pour en réaliser un déroulement optimal et en atteignant le but visé
- 3.2 En s'appuyant explicitement sur des connaissances scientifiques assurées, des pratiques fondées sur les preuves (EBP) et des savoirs d'action éprouvés
- 3.3 En adaptant la communication verbale et non verbale et la complexité du langage utilisé aux possibilités de compréhension, aux inquiétudes, aux besoins et attentes de ses interlocuteurs et surtout du patient
- 3.4 En exerçant un contrôle continu sur l'intervention et ses résultats et en régulant/adaptant ses activités en conséquence
- 3.5 En garantissant la sécurité physique, émotionnelle et environnementale du patient durant toute la séquence

En référence au concept-cadre élaboré par le Collège des responsables de la formation continue, ce module vise le développement des **compétences génériques** suivantes :

- Démontrer des habiletés professionnelles et posséder les connaissances nécessaires dans le champ de la physiothérapie cardiorespiratoire,
- Fonder et argumenter ses pratiques sur des données probantes.

#### 5. Contenu et formes d'enseignement

Organisation générale :

Ce module est constitué de 5 jours d'enseignement (cours/ateliers/séminaires)

Thèmes travaillés dans le module :

Le développement de la troisième compétence est assuré par ce module qui met l'accent sur la notion d'identification des besoins/attentes du patient et des propositions de prise en charge individualisée et/ou en groupe qui tiennent compte de son contexte, environnement et projet de vie.

- D.1 Concepts de base et connaissances indispensables au réentraînement à l'effort (physiologie de l'exercice, principes du réentraînement, etc.)
- D.2 Compréhension des tests spécifiques réalisés en réadaptation cardiorespiratoire (physiologie de l'effort, description des différents tests)
- D.3 Compréhension et prise en charge de patients insuffisants respiratoires nécessitant un support ventilatoire
- D.4 Concept de la relation de soutien avec le patient en réhabilitation (principes de base, entretien motivationnel, prise en charge interdisciplinaire)
- D.5 Connaissance des réseaux médico-sociaux (réseaux suisse, organisation de la prévention)



Approche pédagogique et moyens didactiques :

Apports théoriques discutés et exploités

Exercices et ateliers pratiques

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La forme, les modalités et délais, de même que les critères exacts d'évaluation sont précisés sur la présentation détaillée du module. Elles sont portées à la connaissance du-de la participant-e au début du module. Le module est validé si le-la participante obtient au moins la qualification E.

L'épreuve de validation consiste en un examen écrit.

## 7. Modalités de remédiation

*(Obligatoire – x réponses possibles)*

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

*(Obligatoire – x réponses possibles)*

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

## 8. Remarques

*(Facultatif – zone de rédaction libre)*

## 9. Bibliographie

Se référer aux références bibliographiques des cours du module.

## 10. Enseignants

Les intervenants sont des professionnels du domaine de la réadaptation cardiorespiratoire. Ils proviennent de différents corps de métiers, tel que : médecin, psychologue, physiothérapeute, etc...



**Nom du responsable de module :**

M. Olivier Contal  
Professeur ordinaire HES  
HESAV  
Av. de Beaumont 21  
1011 Lausanne  
Tel. : 021 316 81 22  
olivier.contal@hesav.ch

**Descriptif validé le 11 novembre 2022**

**Par Paola Ricciardi Joos,**  
*responsable de la formation continue et postgrade HESAV*